

**Demande d'autorisation pour l'organisation d'une épreuve Cycloport**

Dossier à retourner **trois mois avant l'épreuve** :

- à la **Mairie** : si une seule commune traversée ;
- à la **(Sous-)Préfecture** : si plusieurs communes concernées.

Pages 1 à 31

**L'association organisatrice**

Nom : \_\_\_\_\_

Correspondant : \_\_\_\_\_

**Pièces à fournir pour le dossier (à la Mairie ou (Sous-)Préfecture) :**

- Imprimé Cerfa n°15827\*01, dûment complété (présent dans ce dossier).
- Imprimé de demande de renseignements concernant l'épreuve.
- Autorisation des Maires des communes traversées.
- Une attestation de l'assistance médicale accompagnée du descriptif des moyens sanitaires ou d'interventions médicales (imprimé joint)
- Liste des signaleurs, dûment complétée.
- Plan de parcours précisant les dénominations des voies et **emplacements des signaleurs**
- Une attestation d'assurance fournie par vos soins
- Une copie de votre attestation d'affiliation (reçue lors de votre affiliation)
- Règlement de l'épreuve du club organisateur et Calendrier UFOLEP
- L'attestation des propriétaires si l'épreuve traverse des propriétés privées
- La déclaration *Natura 2000* si l'épreuve est concernée par des sites protégés
- L'avis rendu de la FFC ou à défaut la preuve de l'envoi par lettre recommandée avec accusé de réception accompagnée de la copie de la demande effectuée à la FFC

***Rappel*** : N'oubliez pas de contacter la Direction de la Voirie Départementale si votre épreuve emprunte des voies départementales, pour établir un arrêté temporaire portant sur la réglementation de la circulation des RD (cette pièce ne doit pas être jointe au dossier UFOLEP).

V2018.3



Le Président de l'association certifie que

**L'association**

Nom (en toutes lettres) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ est affiliée à l'UFOLEP : 002

et que l'épreuve, régie par les règlements généraux de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique est bien inscrite au calendrier de la commission sportive.

**Renseignements sur l'épreuve Cycloport organisée**

Le   /   /     à \_\_\_\_\_

de   h   (heure départ) à   h   (heure d'arrivée)

Nombre de coureurs prévus :

Nature du service de l'ordre prévu : \_\_\_\_\_

Nombre de véhicules accompagnateurs (ouvriers, publicitaires...) :

**Renseignements sur le parcours**

Nom des communes traversées	Nature et N° des routes empruntées	Heure du premier passage

**Catégories acceptées et nombre de tours**

1<sup>ère</sup> : \_\_\_\_  2<sup>ème</sup> : \_\_\_\_  3<sup>ème</sup> : \_\_\_\_  GS : \_\_\_\_  Fém. : \_\_\_\_

Cad. : \_\_\_\_  Min. : \_\_\_\_ Longueur du tour :   ,   km

**Signature**

Le Président d'association,

**L'association organisatrice**

Nom (en toutes lettres) : \_\_\_\_\_

Prénom et NOM du Président : \_\_\_\_\_

Téléphone :       E-mail : \_\_\_\_\_

**à Madame ou Monsieur le Maire de**

Monsieur le Maire,

Conformément à la circulaire ministérielle en date du 17 Mai 1972, nous avons l'honneur de vous informer que notre association organise, sous les règlements généraux de l'Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique, une épreuve cycliste.

**Epreuve Cycloport**

du   /   /     Heure de départ ou passage :   h

itinéraire de la course : \_\_\_\_\_

**Dans votre commune,**

Les concurrents passeront à partir de   h   en empruntant le (les) rue(s) suivante(s) : \_\_\_\_\_

Je vous prie de bien vouloir accorder l'autorisation de traverser votre commune et m'engage à communiquer à nos sportifs les indications que vous nous donnerez.

Veillez croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma parfaite considération.

**Avis du Maire,**

Favorable  Défavorable

Cachet et signature :

**Signature du Président d'association,**

Fait à \_\_\_\_\_, le   /   /

Cachet et signature :

**Renseignements concernant les moyens sanitaires ou d'interventions médicales prévus par l'association :**

**Médecin de service**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Ambulance**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Croix Rouge / Protection civique**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Secouriste**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Emplacement des intervenants sanitaires médicaux**

- Au départ :             Oui    Non

- A l'arrivée :            Oui    Non

- Sur le circuit :         Oui    Non

**Signature**

Fait à \_\_\_\_\_,                      Signature du Président et cachet :

Le  /  /

**Important : Une attestation de l'assistance médicale (médecins, secouristes, pompiers, croix rouge, ambulances) devra être fournie à chaque dossier ou une attestation globale pour toute la saison.**

<b>Liste des signaleurs</b>				
Prénom et NOM	Date de naissance	Lieu de naissance	N° permis	Adresse complète
	□□ / □□ / □□□□			
	□□ / □□ / □□□□			
	□□ / □□ / □□□□			
	□□ / □□ / □□□□			
	□□ / □□ / □□□□			
	□□ / □□ / □□□□			
	□□ / □□ / □□□□			
	□□ / □□ / □□□□			
	□□ / □□ / □□□□			
	□□ / □□ / □□□□			
	□□ / □□ / □□□□			
	□□ / □□ / □□□□			
	□□ / □□ / □□□□			
	□□ / □□ / □□□□			
	□□ / □□ / □□□□			

**DOSSIER TECHNIQUE A JOINDRE**  
**A LA DECLARATION DE MANIFESTATION CYCLISTE**  
**SUR LA VOIE PUBLIQUE**

***Les modalités et délais de transmission du dossier technique  
sont précisés sur l'imprimé Cerfa.***

L'organisateur doit se reporter aux RTS (Règles Techniques et de Sécurité) de la Fédération Française de Cyclisme.  
Les RTS sont consultables sur le site de la Fédération Française de Cyclisme :  
<https://www.ffc.fr/clubslicenciesorganisateur/>

**LE (OU LES) ORGANISATEURS**

Personne physique

Personne morale

Organisateur : \_\_\_\_\_

Fédération d'affiliation : \_\_\_\_\_

Nom(s) et prénom(s) du déclarant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_ \_\_ \_\_ \_\_ \_\_

Adresse électronique (en lettres capitales) : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

**LE COORDONNATEUR SÉCURITÉ**

Nom(s) et prénom(s) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_ \_\_ \_\_ \_\_ \_\_

Adresse électronique (en lettres capitales) : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

### INFORMATIONS SUR LA MANIFESTATION

Intitulé de la manifestation : \_\_\_\_\_

Lieu de l'organisation : \_\_\_\_\_

Date(s) et horaire(s) de la manifestation : \_\_\_\_\_

**Discipline(s) concernée(s) :**

Cyclisme sur route

VTT

Cyclocross

autre (à préciser) : \_\_\_\_\_

**Type de manifestation :**

Course en circuit : OUI  NON

Course en ligne : OUI  NON

Course par étapes : OUI  NON  Nombre d'étapes : \_\_\_\_\_

Epreuve de masse (cyclo-sportive) : OUI  NON

**Epreuve :**

de jour

nocturne

semi-nocturne

**Type de revêtement :**

Asphalte

Terre

Parcours mixte

### CALENDRIER

L'épreuve est-elle inscrite au calendrier :

De la Fédération Française de Cyclisme (FFC)

De la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC)

D'une Fédération affinitaire - à préciser : \_\_\_\_\_

Autre - à préciser : \_\_\_\_\_

### TERRITOIRES CONCERNES PAR LA MANIFESTATION

L'épreuve se déroule :

sur le territoire d'une seule commune : la déclaration est à transmettre à la Mairie  
*(les arrêtés du Maire et du Président du Conseil Départemental sont à solliciter par l'organisateur)*

sur le territoire de plusieurs communes mais sur un seul département : la déclaration est à transmettre à la Préfecture ou sous-préfecture  
*(les arrêtés des Maires et du Président du Conseil Départemental sont à solliciter par l'organisateur)*

sur le territoire de plusieurs départements : la déclaration est à transmettre à chaque Préfecture de département concerné par la manifestation  
*(les arrêtés des Maires et des Présidents des Conseils Départementaux sont à solliciter par l'organisateur)*

### LES PARTICIPANTS

L'épreuve est-elle ouverte aux **licenciés** ?  Oui  Non

L'épreuve est-elle ouverte aux **non licenciés** ?  Oui  Non

L'épreuve est-elle ouverte aux **mineurs** ?  Oui  Non

Existe-t-il différents types de **catégories** ?  Oui  Non

Si oui, compléter le tableau ci-dessous :

Catégories	Nombre maximal de participants	Lieu et heure du départ	Lieu et heure d'arrivée	Nombre de tours ou durée	Distance

Attention, le nombre total de participants simultanés sur un même circuit ne peut excéder le nombre maximum de participants défini dans les RTS de la Fédération Française de Cyclisme.

#### **RAPPEL :**

- la participation des mineurs est conditionnée à la présentation d'une autorisation parentale ou d'une licence sportive
- les participants doivent présenter une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ou, pour les non-licenciés auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation de ce seul certificat, qui doit dater de moins d'un an.

**RAPPEL :** L'obligation d'inscription des manifestations au calendrier des fédérations sportives a été supprimée.

Toutefois, toute personne (physique ou morale) souhaitant organiser une manifestation soumise à déclaration doit saisir préalablement pour avis la fédération délégataire, qui vérifie le respect des Règles Techniques et de Sécurité (RTS) par le règlement particulier de la manifestation (article R. 331-9-1 du code du sport).

Aussi, tout dossier de déclaration de manifestation sportive présenté à l'autorité préfectorale ou la Mairie, par l'organisateur, doit contenir l'avis de la fédération délégataire concernée ou, à défaut d'avis rendu, la preuve de l'envoi par lettre recommandée avec accusé de réception, de la demande d'avis déposée auprès de celle-ci (article A 331-3 du code du sport) :

- Manifestation inscrite à un calendrier de la Fédération Française de Cyclisme : L'avis de la FFC n'est pas nécessaire, l'inscription au calendrier équivaut à un avis favorable de la FFC ou de l'un de ses organes déconcentré.
- Autres manifestations : L'avis est à demander au Comité Départemental ou au Comité Régional (selon les régions)



### Dispositif de Secours

IMPORTANT : Il appartient à l'organisateur de se reporter aux Règles Techniques de Sécurité (RTS) de la Fédération Française de Cyclisme, et notamment le tableau relatif au dispositif de secours, afin d'adapter le dispositif retenu en fonction du type d'épreuve.

Présence d'une équipe de secouristes ?  Oui  Non

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_  PSC1  PSE1  PSE2  
Nom, Prénom : \_\_\_\_\_  PSC1  PSE1  PSE2  
Nom, Prénom : \_\_\_\_\_  PSC1  PSE1  PSE2  
Nom, Prénom : \_\_\_\_\_  PSC1  PSE1  PSE2  
Nom, Prénom : \_\_\_\_\_  PSC1  PSE1  PSE2

Présence d'une association agréée de secouristes ?  Oui  Non

Nom de l'association : \_\_\_\_\_  
Nombre de secouristes : \_\_\_\_\_

Présence d'un véhicule de Secours ?  Oui  Non

Type de véhicule :  Véhicule ASSU (Ambulance de secours et de soins d'urgence de type B)  
 Véhicule VSP (Véhicule de premiers secours à personnes)

Présence d'un médecin sur l'épreuve ?  Oui  Non

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom, Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom, Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Autre (à préciser) :

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_  
Nom, Prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_  
Nom, Prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_  
Nom, Prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

NB : La préfecture ainsi que la Direction Départementale de la Cohésion Sociale seront informées, dans un délai de 24 heures après la fin de la manifestation, de tous accidents et incidents qui auraient pu survenir lors de celle-ci.

Moyens à mettre en place	Nature de l'épreuve (compétition cycliste sur route)			
	Circuit (1) inférieur ou égal à 12 km	Circuit (1) supérieur à 12 km et inférieur à 20 km	Contre La Montre ou Epreuves Chronométrées	Circuit (1) 20 km ou plus Ou ville à ville ou par étapes
Type de Moyen de Secours retenu	2 secouristes majeur PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public	2 secouristes majeur PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public	2 secouristes majeur PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public	> DPS retenu, à préciser (2) > ou présence d'une ambulance avec 2 secouristes ou équivalent
<b>VEHICULE</b> destiné aux Premiers Secours	1 véhicule dédié aux 2 secouristes pour se déplacer sur le circuit. (véhicule de tourisme à minima pour se déplacer sans notion de transport)  Ils seront équipés de moyens de communication adaptés au circuit	> DPS P.E. retenu préciser : - Dispositif statique - Dispositif dynamique (2) - Dispositif mixte ou > ambulance	> DPS P.E. retenu préciser : - Dispositif statique - Dispositif dynamique (2) - Dispositif mixte ou > ambulance	> DPS, à préciser (2) ou > ambulance
Médecin	NON (pas d'obligation)	NON (pas d'obligation)	NON (pas d'obligation)	OUI

**annexe 1 : Itinéraire détaillé**

Compléter le tableau ci-dessous ou fournir un document qui doit comporter obligatoirement les rubriques suivantes :

- le kilométrage, les départements traversés, les communes traversées, les rues/routes... empruntées, les horaires de passage et les dangers, le positionnement des signaleurs s'ils ne sont pas indiqués sur le plan.

Kilométrage	Itinéraire détaillé	Course à xx km/h (horaire de passage)	Danger signalé par un drapeau jaune (ex : dos d'âne, rétrécissement de chaussée, descente dangereuse, etc...)	Passage à niveau	Nombre de signaleur au carrefour (information à indiquer sur ce document ou sur un plan détaillé)
	département de départ				
	Commune de départ				
	Lieu du départ fictif	xxhxx			
	Itinéraire fictif	Xxhxx			
	Commune du départ réel	Xxhxx			
	Localisation du départ réel	Xxhxx			
	Rue, avenue, RD, RN.....	Xxhxx			
	Rue, avenue, RD, RN.....	Xxhxx			
	Carrefour...	Xxhxx			



**annexe 2 : Communes traversées par la manifestation**

Compléter le tableau ci-dessous :

- Le tableau récapitule les communes traversées et les dates auxquelles vous avez sollicité la demande d'arrêt ou l'autorisation de passage.

Communes traversées	Date d'envoi de la demande de passage et arrêté	Date de la réponse de la commune et arrêté	Avis favorable /défavorable	Arrêté de circulation / de stationnement

Communes traversées	Date d'envoi de la demande de passage	Date de la réponse de la commune	Avis favorable /défavorable	Arrêté de circulation / de stationnement

**annexe 3 : Description des étapes**

Si votre épreuve est une course à étapes, compléter le document ci-dessous :

Étape	Date	Départ	Arrivée

**annexe 4 : Plan détaillé**

Fournir un plan détaillé de la manifestation.

Les itinéraires doivent être clairement visibles et le sens de la course indiqué par des flèches.

S'il existe plusieurs parcours, chaque parcours sera d'une couleur différente et une légende précisera le détail de chaque parcours

Sur le parcours détaillé, les signaleurs pourront être placés sur la carte, sinon ils sont à indiquer sur l'itinéraire détaillé en annexe 1.

**annexe 5 : liste des véhicules d'accompagnement**

Le détail des véhicules d'accompagnement est indiqué dans les RTS de la Fédération Française de Cyclisme.

Type de véhicule	Fonction

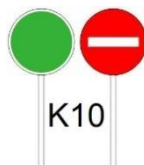


Type de véhicule	Fonction

**annexe 6 : signaleurs à poste fixe**

Les signaleurs à poste fixe doivent porter le gilet jaune de haute visibilité mentionné à l'article R.416-19 du code de la route. Lorsqu'ils sont situés à un point fixe, les signaleurs doivent utiliser des piquets mobiles à deux faces, modèle K10, prévus à l'article A. 331-40 du code du sport.

La liste des signaleurs à poste fixe fournie doit comporter les nom, prénom, date et lieu de naissance, et le n° de permis pour chaque signaleur.



En outre, des barrières de type K2, pré-signalées, sur lesquelles le mot "course" sera inscrit, pourront être utilisées, en particulier lorsqu'un signaleur "couvre" un carrefour à plusieurs voies.



Nom	Prénom	Date de naissance	lieu de naissance	N° de permis de conduire

Je soussigné (prénom, nom) :  
Organisateur (ou déclarant) de la manifestation :  
atteste sur l'honneur que les signaleurs désignés ci-dessus sont majeurs et titulaires d'un permis de conduire en cours de validité.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature

Nom	Prénom	Date de naissance	lieu de naissance	N° de permis de conduire

Je soussigné (prénom, nom) :  
Organisateur (ou déclarant) de la manifestation :  
atteste sur l'honneur que les signaleurs désignés ci-dessus sont majeurs et titulaires d'un permis de conduire en cours  
de validité.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_

**annexe 7 : signaleurs mobiles à motocyclettes**

Les signaleurs à motocyclette peuvent régler manuellement la circulation sans disposer d'un panneau K10 dès lors qu'ils portent un casque de type homologué et un gilet de haute visibilité mentionné à l'article R. 416-19 du code de la route. Pour ce faire, les signaleurs utilisent les gestes règlementaires nécessaires à l'arrêt et à la remise en circulation des véhicules.

La liste des signaleurs mobiles à motocyclette fournie doit comporter les nom, prénom, date et lieu de naissance, et le n° de permis pour chaque signaleur.

Nom	Prénom	Date de naissance	lieu de naissance	N° de permis de conduire

Je soussigné (prénom, nom) :  
Organisateur (ou déclarant) de la manifestation :  
atteste sur l'honneur que les signaleurs désignés ci-dessus sont majeurs et titulaires d'un permis de conduire en cours de validité.

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_  
Signature

**annexe 8 : Attestations relatives au dispositif de secours**

L'organisateur transmet l'ensemble des attestations relatives au dispositif de secours présenté dans le cadre de la manifestation.

**annexe 9 : Natura 2000 (*le cas échéant*)**

Si la manifestation est soumise à cette démarche, l'organisateur fournira le formulaire d'évaluation des incidences dument rempli.

**Pièces à joindre obligatoirement au présent imprimé dûment complété, daté et signé**

Document	Détail
<b>DELAI DE 2 MOIS AVANT LA MANIFESTATION</b>	
<b>Dossier technique type</b>	<b>Dossier type à télécharger sur le site ...</b>
Le <b>règlement particulier</b> et le <b>programme</b> de la manifestation	
<b>Avis de la fédération délégataire</b>	Pour les manifestations non inscrites au calendrier de la Fédération Française de Cyclisme et ou de ses organes déconcentrés, l' <b>avis</b> de la fédération délégataire concernée ou, à défaut d'avis rendu, la preuve de l'envoi par lettre recommandée avec accusé de réception, de la demande d'avis déposée auprès de celle-ci.
<b>Plan détaillé</b>	à l'échelle adaptée, des voies et des parcours empruntés précisant le positionnement des <b>signaleurs</b> , des <b>secours</b> , des <b>passages délicats</b> et les éventuelles déviations mises en place. Pour vous aider à réaliser ces plans, vous pouvez utiliser ces outils : Viamichelin : <a href="http://www.viamichelin.fr/">http://www.viamichelin.fr/</a> Mappy : <a href="http://fr.mappy.com/">http://fr.mappy.com/</a> Google Earth : <a href="http://www.google.fr/intl/fr/earth/index.html">http://www.google.fr/intl/fr/earth/index.html</a> Géoportail : <a href="http://www.geoportail.gouv.fr/accueil">http://www.geoportail.gouv.fr/accueil</a>
<b>attestation de chaque propriétaire</b>	Si la manifestation traverse des propriétés privées, une <b>attestation de chaque propriétaire</b> donnant leur accord au passage de la manifestation sur leur propriété
<b>DELAI DE 3 SEMAINES AVANT LA MANIFESTATION</b>	
<b>Attestations de présence des secouristes</b>	
<b>Si obligation :</b> - <b>Attestation médecin</b> - <b>Attestation ambulance</b>	Si obligation de faire appel à un médecin et/ou une ambulance (voir tableau page 4) : - une attestation signée par le <b>médecin</b> sur laquelle apparaît son adresse et son numéro de téléphone ; - un document prouvant la mise à disposition de l' <b>ambulance</b> .
<b>Liste des signaleurs</b>	La <b>liste des signaleurs</b> sollicités pour assurer la sécurité de l'épreuve ( <b>annexe n°6.E</b> )
<b>Autorisation des villes traversées</b>	La <b>production de la preuve matérielle</b> que chaque commune traversée a bien été informée et le tableau récapitulatif de l' <b>annexe n° 6.B</b> "communes traversées"
<b>arrêtés de circulation ou de stationnement</b>	Les copies des <b>arrêtés de circulation ou de stationnement</b> des maires et du Conseil départemental
<b>avis des préfets des autres départements</b>	Les <b>avis des préfets des autres départements</b> si la manifestation dépasse les <u>limites du département</u>
<b>"Natura 2000"</b>	Le formulaire d'évaluation des incidences " <b>Natura 2000</b> " <u>si la manifestation est soumise à cette démarche</u> . Pour le savoir, vous pouvez accéder aux informations disponibles sur le site Internet de la DREAL
<b>DES LA RECEPTION DE LA CONVENTION</b>	
<b>Convention forces de l'ordre</b>	La copie de la <b>convention</b> conclue avec la <b>police ou la gendarmerie</b>
<b>DELAI DE 6 JOURS FRANCS AU PLUS TARD AVANT LA MANIFESTATION</b>	
<b>attestation de police d'assurance</b>	Vous devez fournir, <u>au plus tard</u> six jours francs avant le début de la manifestation, une attestation de police d'assurance en application de l'article A. 331-2 du code du sport.
L'attestation de police d'assurance souscrite par vos soins doit garantir votre événement et couvrir votre responsabilité civile, celle des participants à la manifestation et de toute personne nommément désignée par l'organisateur qui prête son concours à l'organisation de celle-ci. ► En principe, l'attestation de police d'assurance à produire doit préciser <u>la date, le lieu, le nom et la nature</u> de la manifestation que vous organisez. ► A supposer que votre contrat couvre pendant toute l'année les événements relevant du code du sport, vous pouvez produire une attestation annuelle mais cette dernière doit alors mentionner expressément <u>les références textuelles du code du sport ainsi que le type d'événements couverts</u> (organisation de randonnées, de courses, etc.).	





## MANIFESTATIONS SPORTIVES NON MOTORISÉES<sup>1</sup>

### Déclaration des manifestations de cyclisme (compétitions) qui se déroulent en totalité ou en partie sur une voie publique ou ouverte à la circulation

(Articles R. 331-6 à R. 331-11 et A. 331-2 à A. 331-5 et A. 331-37 à A. 331-42 du code du sport)

Vous organisez, sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique, une manifestation de cyclisme ne comprenant pas la participation de véhicule terrestre à moteur.

**La réglementation vous impose de remplir une déclaration si votre manifestation constitue soit une épreuve, course ou compétition comportant un chronométrage, un classement, en fonction notamment soit de la plus grande vitesse réalisée, soit d'une moyenne imposée, ou un horaire fixé à l'avance.**

#### LE (OU LES) ORGANISATEURS

Personne physique

Personne morale

Organisateur : \_\_\_\_\_

Fédération d'affiliation : \_\_\_\_\_

Nom(s) et prénom(s) du déclarant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Commune : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

Adresse électronique (en lettres capitales) : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

#### LE COORDONNATEUR SÉCURITÉ

Nom(s) et prénom(s) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Commune : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

Adresse électronique (en lettres capitales) : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Manifestations ne comportant pas de véhicule terrestre à moteur

### INFORMATIONS SUR LA MANIFESTATION

Intitulé de la manifestation : \_\_\_\_\_

Lieu de l'organisation : \_\_\_\_\_

Date(s) et horaire(s) de la manifestation : \_\_\_\_\_

Discipline(s) concernée(s) : \_\_\_\_\_

#### Type de manifestation :

Course en circuit : OUI  NON

Course en ligne : OUI  NON

Course par étapes : OUI  NON  Nombre d'étapes : \_\_\_\_\_

Epreuve de masse (cyclo-sportive) : OUI  NON

Nombre maximal de participants : \_\_\_\_\_

Nombre de véhicules d'accompagnement, le cas échéant : \_\_\_\_\_

Nombre approximatif de spectateurs attendus : \_\_\_\_\_

#### CALENDRIER :

L'épreuve est-elle inscrite au calendrier :

De la Fédération Française de Cyclisme (FFC)

De la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC)

D'une Fédération affinitaire - à préciser : \_\_\_\_\_

Autre - à préciser : \_\_\_\_\_

### INFORMATIONS SUR LE RÉGIME DE CIRCULATION DEMANDÉ POUR LA MANIFESTATION

#### Articles R. 411-30 et R. 414-3-1 du code de la route

##### COMPETITION

Usage exclusif temporaire de la chaussée

OU

Usage privatif de la chaussée

*1 seul choix possible*

##### EPREUVE DE MASSE (CYCLOSPORTIVE...)

Strict respect du code de la route

Priorité de passage de la chaussée

Usage exclusif temporaire de la chaussée

Usage Privatif de la chaussée

*1 ou plusieurs choix possibles*

## INFORMATIONS SUR LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ DE LA MANIFESTATION

### Véhicules d'accompagnement :

Présence d'un véhicule d'ouverture de la bulle course?.....  Oui .....  Non

Présence d'un véhicule pilote (véhicule « tête de course ») ? .....  Oui .....  Non

Présence d'un véhicule de fin de course ? .....  Oui .....  Non

Présence d'autres véhicules d'organisation (auto ou moto) ? .....  Oui .....  Non

### Signaleurs :

Nombre de signaleurs : .....

En postes fixes: .....

Mobile en voitures : .....

Mobile à motocyclettes : .....

### Forces de l'ordre :

Disposerez-vous d'un encadrement de la police municipale ? .....  Oui .....  Non

Si vous avez répondu Oui, précisez les moyens affectés :

---

---

---

Avez-vous passé une convention avec la police nationale ou la gendarmerie ? .....  Oui .....  Non

Si vous avez répondu Oui, précisez les moyens affectés en joignant, dans la mesure du possible la convention :

---

---

---

## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE L'ORGANISATEUR

**Je soussigné** (prénom, nom et qualité) :

organisateur et responsable de la manifestation décrite ci-dessus, certifie l'exactitude des renseignements concernant cette épreuve.

**Je reconnais** être débiteur envers l'État et les collectivités territoriales des redevances représentatives du coût de la mise en place du service d'ordre particulier nécessaire pour assurer la sécurité des spectateurs et de la circulation lors du déroulement de la manifestation ainsi que, le cas échéant, de sa préparation.

**Je m'engage** à prendre à ma charge, le cas échéant, les frais du service d'ordre exceptionnel mis en place à l'occasion de l'épreuve, ainsi que les frais de secours nécessités par celle-ci, et d'assurer la réparation des dommages, dégradations, modifications de toute nature de la voie publique ou de ses dépendances imputables aux concurrents, à moi-même ou à mes préposés.

**J'atteste** avoir effectué les demandes d'arrêtés de circulation et de stationnement auprès des maires des communes traversées, ainsi que du Conseil départemental, et je m'engage à produire les arrêtés fixant le régime de passage de la course sur leur territoire.

**Je prends l'engagement** de fournir une attestation de police d'assurance couvrant ma responsabilité civile, celle des participants à la manifestation et de toute personne nommément désignée par l'organisateur qui prête son concours à l'organisation de celle-ci. Cette attestation de police d'assurance doit être présentée à l'autorité administrative au plus tard six jours francs avant le début de la manifestation. (article A. 331-2 du code du sport).

**J'atteste** avoir pris connaissance des règles techniques de sécurité de la Fédération française de cyclisme afin d'adapter le dispositif de secours et de sécurité à la manifestation que je déclare.

**Je m'engage**, le cas échéant, à communiquer à la préfecture, les attestations signées relatives à la présence d'une ambulance et d'un médecin ou de tout dispositif de secours.

**J'atteste** que les signaleurs engagés pour la surveillance des points sensibles de la course sont majeurs, titulaires d'un permis de conduire en cours de validité le jour de la manifestation et répondent aux critères exigés par la circulaire interministérielle portant simplification réglementaire des épreuves sportives et clarification des conditions d'indemnisation des services d'ordre.

**Je m'engage** à m'assurer que les participants sont reconnus aptes physiquement et que les mineurs sont, en outre, munis d'une autorisation écrite des parents ou des tuteurs légaux, ou d'une licence sportive.

**Je m'engage** à annuler la manifestation en cas de conditions météorologiques défavorables.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

## INFORMATIONS PRATIQUES

### A QUI ADRESSER LA DÉCLARATION ? :

L'organisateur dépose une déclaration auprès :

- ☒ Du maire ou, à Paris, du préfet de police, si la manifestation se déroule sur le territoire d'une seule commune (1) ;
- ☒ Du préfet de département, si la manifestation se déroule sur le territoire de plusieurs communes situées dans un même département (2) ;
- ☒ Du préfet de chacun des départements parcourus par la manifestation, si celle-ci se déroule sur le territoire de plusieurs départements et, également, du ministre de l'intérieur si le nombre de ces départements est de vingt ou plus (3) ;
- ☒ Du préfet du département d'entrée en France, si la manifestation est en provenance de l'étranger. Les dispositions des (2) et (3) sont applicables à une telle manifestation si elle se déroule également sur le territoire d'un ou de plusieurs départements autres que le département d'entrée en France (4).

### PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER DE DÉCLARATION :

- Le dossier technique de la manifestation qui respecte les RTS (règles techniques et de sécurité) édictées par la fédération française de cyclisme. A télécharger à l'adresse : <https://www.ffc.fr/clubslicenciesorganisateur/>;
- L'avis de la fédération délégataire ou la saisine de la fédération<sup>2</sup> ;
- La liste des signaleurs ;
- Pour chaque parcours de la manifestation, fournir :
  - un itinéraire détaillé incluant le plan des voies empruntées et la liste de ces voies. Indiquer sur le plan les éventuels points de rassemblement ou de contrôles préalablement définis et la plage horaire de passage estimée ainsi que la localisation des emplacements des signaleurs par carrefour (Il y aura autant de pictogrammes que de signaleurs prévus) ;
- L'attestation de police d'assurance souscrite par l'organisateur OU une déclaration sur l'honneur engageant l'organisateur à fournir cette attestation à l'autorité administrative au plus tard six jours avant le début de la manifestation.
- Si la manifestation traverse des propriétés privées, une attestation de chaque propriétaire donnant leur accord au passage de la manifestation sur leur propriété.

### DÉLAIS DE DÉPOT :

Tout dossier *Cerfa* de déclaration de manifestation sportive avec classement ou chronométrage est adressé deux mois au moins avant le déroulement de la manifestation ou trois mois avant lorsque la manifestation se déroule sur le territoire de plusieurs départements.

---

<sup>2</sup> Faute d'avoir été émis dans un délai d'un mois par la fédération, l'avis est réputé favorable.

Sont dispensés de cette formalité :

- Les organisateurs membres de la fédération sportive délégataire compétente dès lors que la manifestation est inscrite au calendrier de cette dernière.
- Les fédérations sportives agréées, leurs organes régionaux ou départementaux et leurs membres, dès lors qu'il existe une convention dans la discipline faisant l'objet de la manifestation.

Tableau récapitulatif des délais de dépôt :

Documents	Détail
<b>Délai de 2 mois avant la manifestation</b>	
<i>Le cerfa</i> incluant:	
<p><b>Le dossier type à télécharger sur:</b>  <a href="https://www.ffc.fr/clubslicenciesorganisateur/">https://www.ffc.fr/clubslicenciesorganisateur/</a></p>	
<b>L'avis de la fédération délégataire ou la saisine de la fédération</b>	<p>Pour les manifestations non inscrites au calendrier de la Fédération Française de Cyclisme et ou de ses organes déconcentrés, l'avis de la fédération délégataire concernée ou, à défaut d'avis rendu, la preuve de l'envoi par lettre recommandée avec accusé de réception, de la demande d'avis déposée auprès de celle-ci.</p>
<b>Plan détaillé</b>	<p>A l'échelle adaptée, des voies et des parcours empruntés précisant le positionnement des <b>signaleurs</b>, des <b>secours</b>, des <b>passages délicats</b> et les éventuelles déviations mises en place. Pour vous aider à réaliser ces plans, vous pouvez utiliser ces outils:  Viamichelin : <a href="http://www.viamichelin.fr/">http://www.viamichelin.fr/</a>  Mappy : <a href="http://fr.mappy.com/">http://fr.mappy.com/</a> <a href="#">Google</a>  Earth : <a href="http://www.google.fr/intl/fr/earth/index.html">http://www.google.fr/intl/fr/earth/index.html</a>  Géoportail : <a href="http://www.geoportail.gouv.fr/accueil">http://www.geoportail.gouv.fr/accueil</a></p> <p>Pour les épreuves en lignes, les emplacements des signaleurs pourront être indiqués sur l'itinéraire détaillé rédigé du parcours pour une meilleure lisibilité.</p>
<b>L'attestation de chaque propriétaire</b>	<p>Si la manifestation traverse des propriétés privées, une attestation de chaque propriétaire donnant leur accord au passage de la manifestation sur leur propriété</p>
<b>Délai de 3 semaines avant la manifestation</b>	
<b>Attestations de présence des secouristes</b>	
<p><b>Si obligation:</b>  - Attestation médecin  - Attestation ambulance</p>	<p>Si obligation de faire appel à un médecin et/ou une ambulance:  - une attestation signée par le médecin sur laquelle apparaît son adresse et son numéro de téléphone;  - un document prouvant la mise à disposition de l'ambulance</p>
<b>La liste des signaleurs</b>	<p>La liste des signaleurs sollicités pour assurer la sécurité de l'épreuve</p>
<b>L'information des villes traversées</b>	<p>La production de la preuve matérielle que chaque commune traversée a bien été informée de l'adaptation du régime de circulation lors du passage de la manifestation.</p>
<b>Les arrêtés de circulation ou de stationnement</b>	<p>Les copies des arrêtés de circulation ou de stationnement des maires et du Conseil départemental</p>
<b>L'avis des préfets des autres départements</b>	<p>Les avis des préfets des autres départements si la manifestation dépasse les limites du département</p>
<b>"Natura 2000"</b>	<p>Le formulaire d'évaluation des incidences "Natura 2000" si la manifestation est soumise à cette démarche. Pour le savoir, vous pouvez accéder aux informations disponibles sur le site Internet de la DREAL</p>

<b>Dès la réception de la convention</b>	
<b>La Convention forces de l'ordre</b>	La copie de la convention conclue avec la police ou la gendarmerie
<b>Délai de 6 jours au plus tard avant le début de la manifestation</b>	
<b>L'attestation de police d'assurance</b>	Vous devez fournir, <u>au plus tard</u> six jours avant le début de la manifestation, une attestation de police d'assurance en application de l'article A. 331-2 du code du sport.
<p>L'attestation de police d'assurance souscrite par vos soins doit garantir votre événement et couvrir votre responsabilité civile, celle des participants à la manifestation et de toute personne nommément désignée par l'organisateur qui prête son concours à l'organisation de celle-ci.</p> <p>- En principe, l'attestation de police d'assurance à produire doit préciser la date, le lieu, le nom et la nature de la manifestation que vous organisez.</p> <p>- A supposer que votre contrat couvre pendant toute l'année les événements relevant du code du sport, vous pouvez produire une attestation annuelle mais cette dernière doit alors mentionner expressément les références textuelles du code du sport ainsi que le type d'événements couverts (organisation de randonnées, de courses, etc.).</p>	

**Demande d'autorisation pour l'organisation d'une épreuve Cycloport**

Partie à retourner **à l'UFOLEP 02** trois mois avant l'épreuve.

Pages 32 et 33

**L'association organisatrice**

Nom : \_\_\_\_\_

Correspondant : \_\_\_\_\_

**Pièces à fournir pour le dossier à l'UFOLEP Aisne**

- La fiche d'organisation de l'épreuve
- Plan de parcours précisant les dénominations des voies (R.N, R.D)
- Droit d'organisation
  - + De 1 à 4 organisations : 25 €/ Epreuve
  - + A partir de 5 organisations : 15 €/ Epreuve

**Agrafez ici votre règlement**

V2018.3

NOUS RENCONTRER  
LES TERRASSES DU MAIL  
RES. 'LA FONTAINE'  
9 AV. FRANCOIS MITTERRAND \*  
02 880 CUFFIES

NOTRE SITE INTERNET  
<http://cd.ufolep.org/aisne> \*

NOUS CONTACTER  
Christophe SAVOYEN  
03 23 74 99 43  
06 22 27 27 18  
ufolep02@gmail.com

FÉDÉRATION AISNE  
la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire



**Nom de l'épreuve**

--

**Date**

**Lieu**

--	--

**Club organisateur**

**KM circuit**

--	--

**Catégories**

	Accepté ?	Heure Dossards	Heure Départ	Nb. Tours	Nb. KM
1 <sup>ère</sup>					
2 <sup>ème</sup>					
3 <sup>ème</sup>					
GS (a + b)					
Féminines					
Cadets					
Minimes					

**Lieu Dossards**

**Lieu Départ**

--	--

**Itinéraire de la course (joindre un plan)**

--

**Engagements**

Par Avance (J+3) :

Sur place :

--	--

**Coordonnées de l'organisateur (adresse, téléphone, e-mail)**

--

*Cochez les cases correspondantes :*

- Je reconnais avoir envoyé mon dossier dûment complété à la Mairie ou à la (Sous-)Préfecture
- J'atteste avoir fait les démarches auprès de la Voirie Départementale (si nécessaire)
- Je joins mon chèque de règlement pour l'organisation de cette épreuve

**Signature du Président de l'association**

Prénom NOM

--